

**CAPA d'accès au grade
de professeur agrégé hors-classe du 16 avril 2015**



DECLARATION LIMINAIRE DE LA FSU

Madame la Secrétaire Générale, mesdames et messieurs les membres de la Commission Académique Paritaire des Agrégés, nous examinons aujourd'hui, outre les contestations de notes administratives, les propositions d'accès à la hors-classe des professeurs agrégés de l'académie.

Dans un contexte salarial particulièrement morose, avec un gel du point d'indice depuis bientôt cinq années et une baisse confirmée du pouvoir d'achat depuis dix ans, les professeurs agrégés n'ont hélas pour **seule perspective d'amélioration financière que la promotion à la hors-classe**. Leurs conditions de travail se dégradent avec toujours plus d'élèves par classe et plus de classes. Quant à la **révision du statut des enseignants du second degré**, elle a conduit à des circulaires d'application qui dénaturent par endroits les décrets publiés en août 2014 : la FSU dénonce la possibilité d'imposer plus d'une heure supplémentaire à chaque enseignant, l'extension des missions liées au service d'enseignement, l'absence de rémunération de tâches effectuées dans l'établissement telles que les heures de vie de classe ou les évaluations pratiquées en dehors du temps de service. La mise en place de hiérarchies supplémentaires (référents de cycle, de niveau) ne fait qu'aggraver le poids croissant du contrôle vertical qui pèse sur nos collègues qui, rappelons-le, sont hautement qualifiés et veulent rester les concepteurs de leur travail dans le respect des orientations éducatives nationales.

Or, **la réforme du collège** annoncée par la Ministre, reprenant par certains aspects celle du lycée que le ministère se refuse bizarrement à évaluer, est source d'inquiétude, voire de colère. Comment peut-on en effet accepter que les chefs d'établissements décident, après consultation d'un conseil pédagogique dont la légitimité est loin d'être établie, de parcours annuels différenciés? L'autonomie des établissements est devenue la doxa qui ne saurait répondre aux réelles difficultés des élèves. Quand elle s'accompagne de méfiance à l'égard des contenus disciplinaires, d'horaires disciplinaires modulables et donc possiblement réduits, elle ne peut que conduire à un renforcement des inégalités.

L'accès à la hors-classe doit être l'aboutissement d'une carrière, et ce pour tous les enseignants « dont la valeur professionnelle est avérée » dit la note de service: nous aurons sans doute des divergences d'interprétation à ce sujet, mais nous nous réjouissons, que, depuis deux ans, le ministère évolue positivement sur ce point : il s'agit bien de reconnaître la valeur professionnelle et non le mérite, de favoriser les collègues au dernier échelon et de proposer tous

les collègues dits « 11+4 ». Dans cette perspective, le projet que vous nous avez présenté **avant GT** et que nous avons amélioré ensemble, représentait un « progrès » par rapport aux années précédentes. Nous avons démontré que les pratiques de l'académie étaient particulièrement pénalisantes ces dernières années pour tous les collègues : à la fois des 11^e échelons qui n'étaient pas proposés et des 10^e proposés en nombre mais dont le barème, même avec une appréciation « exceptionnel » du recteur, était trop faible pour qu'ils soient promus. D'où une proportion de promus parmi les proposés qui a été pour Strasbourg l'an dernier la plus faible de toutes les académies : 25%. **Nous voulons sensiblement modifier ces pratiques et permettre cette année à plus de collègues d'être promus.** Nous ne doutons pas que ce soit aussi le but de l'administration. Si la CAPN promeut hors-barème beaucoup de collègues 11+4, nous avons montré au cours du GT que les collègues 11+1, 2 et 3 ont eux, bien souvent, besoin d'une appréciation « exceptionnel » pour être promus. Or, cette année encore, trop de 11^e échelon n'ont pas cette appréciation et risquent d'être proposés sans être promus. Nous n'oublions pas non plus les 11^e échelon non proposés sur le cas desquels nous vous demanderons quelques explications.

Rappelons que ni notre CAPA, ni le Recteur, ne sont tenus par **les avis des notateurs primaires** qui constituent **une indication, parmi de nombreux autres critères précisés par la note de service** ; rappelons qu'aucune « table de conversion » n'existe, à moins que l'on nous fournisse la circulaire ministérielle qui l'établirait... Ce que nous devons examiner ici est la valeur professionnelle de chaque collègue, caractérisée par « la qualité de son enseignement », « son engagement durable dans l'éducation prioritaire », son « engagement en faveur de l'institution et de la réussite scolaire des élèves », « la diversité de sa carrière » ainsi que « sa formation et ses compétences ». C'est pourquoi chaque proposition faite par les élus FSU s'appuiera sur un parcours qui couvre toute la carrière.

Et ce d'autant plus que l'étude des avis primaires fait apparaître de grandes inégalités dans les pratiques : certains chefs d'établissement utilisent assez généreusement tout leur contingent d'avis très favorable tandis qu'une autre, pourtant en éducation prioritaire, ne trouve qu'un seul collègue sur 11 digne de cet avis. Dans notre capitale régionale, les plus « mauvais » enseignants ou du moins les moins dignes d'être promus, aux yeux des chefs d'établissement, se trouvent dans deux lycées dont nous avons du mal à établir la ressemblance: le lycée Jean Monnet et...le « gymnase » Sturm... Du côté des corps d'inspection, il est dommage que pour beaucoup de disciplines, la proportion d'avis « très favorable » accordés soit nettement inférieure au contingentement : si cela peut se comprendre dans les disciplines où le nombre de 11^e échelon est faible (anglais, mathématiques, arts plastiques, sciences physiques), cela est plus dommageable dans des disciplines où les 11^e échelon sont encore nombreux à ne pas avoir été promus : en éco-gestion, en S2I et en espagnol. Nous notons, et c'est un élément de satisfaction, que certaines disciplines comportant encore beaucoup de 11^e échelons ont plutôt privilégié l'avis « très favorable » pour cette catégorie (en EPS, en lettres, en musique) : c'est à notre avis une bonne stratégie qui permettra à moyen terme que les collègues au 10^e échelon proposés n'attendent pas indéfiniment d'être promus.

Enfin, nous dirons un mot des collègues agrégés par **liste d'aptitude**. La pratique en CAPN est de ne pas les promouvoir avant un délai de quatre ans dans la classe normale. Cette mesure nous semble sage et le tableau qui nous a été présenté respecte cette règle. Cependant, sachant qu'aucune LA 2013 ou 2012 ne sera proposée, donc promue, cette année, pourquoi attribuer à certains un avis IPR « très favorable » bien inutile et qui pourrait profiter à d'autres ? Cependant, pourquoi refuser a contrario une appréciation Recteur « exceptionnel » à des LA 2011...et l'accorder à d'autres, ce qui conduit deux collègues LA 2011 à ne pas être proposées?

Notre conviction est que, sauf exception rarissime d'un enseignant qui aurait connu au cours de sa carrière des problèmes graves et répétés entachant sa valeur professionnelle, tout collègue ayant atteint le 11^e échelon doit être proposé avec l'appréciation Recteur la plus favorable à sa promotion en CAPN. C'est ainsi que nous procéderons au déblocage de la situation dans notre académie. Les circulaires ministérielles, depuis deux ans, font souffler **un vent nouveau** sur l'accès à la hors-classe ; l'an dernier nous avons constaté que ce vent s'affaiblissait considérablement au passage des Vosges et n'était plus qu'une bien faible brise une fois arrivé dans la plaine d'Alsace ; cette année nous souhaitons qu'il souffle non en tempête, ni même de façon à décoiffer durablement les chefs d'établissement et les corps d'inspection, mais qu'il porte raisonnablement nos collègues les plus anciens vers la promotion qui parachève leur carrière de cadre A+ de la fonction publique.

Nous ne saurions, bien entendu, terminer sans remercier les services de leur disponibilité et de leur gentillesse dans le travail de préparation de cette commission paritaire.